

CADRE D'ORIENTATION STRATEGIQUE SUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS LE SOUS SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN						
CHEF D'ETABLISSEMENT						
OBJECTIFS STRATEGIQUES	CRITERES	EXTRANTS	TACHES	INDICATEURS	METHODE DE COLLECTE	FREQUENCE ET RESPONSABLE
Les conditions de mise en place des structures et outils de gestion de l'établissement (CGE, gouvernement scolaire/FSE, PAQ (Plan Amélioration de la Qualité) ou PED (Projet Educatif) intègrent l'équité et l'égalité de genre	Des procédures de veille et de remédiation pour l'égale participation des élèves et des professeurs	Le chef d'établissement met en place un dispositif de veille sur la mise en place et le fonctionnement des structures	La proportion de filles et de garçons dans les structures de gestion La proportion des femmes enseignantes	Décompte du nombre de filles et de garçons à partir des PV Niveau de responsabilisation des enseignantes	A la mise en place des structures de gestion par le chef d'établissement / la cellule genre	
	Le projet éducatif est sensible au genre	Le chef d'établissement fait valider un projet éducatif qui respecte la dimension genre	Les besoins spécifiques des filles et des garçons, des hommes et des femmes sont satisfaits	Analyse de l'accès, du contrôle des ressources et du bénéfice du PAQ avec la grille de Harvard	Tout au long du processus d'élaboration et d'exécution du PAQ, par le CGE/cellule genre	
	Un encadrement pédagogique qui renforce les contenus, les comportements, les pratiques et attitudes relatives à la mixité entre les élèves, les professeurs.	Le chef d'établissement s'assure que les enseignements reposent sur la pédagogie de la mixité	Les contenus de l'encadrement dispensé	Les entretiens, les animations pédagogiques et l'analyse des rapports de visite de classe,	Durant les visites de classe par le chef d'établissement/ CPI En fonction du contrôle des cahiers de textes par le chef d'établissement	